

Prérequis :

- Aucun

Cadre de la formation :

- Durée : 1h30 de formation en présentiel
- Groupes de 12 personnes maximums
- Certificat de réalisation délivré
- Une formation par an est recommandée
- Inscrit au registre de sécurité

Publics concernés :

- Tout publics

Contenu :

- Accueil et présentation de la formation
- Principes de prévention
- Les consignes de sécurité de l'établissement
- Le déclenchement de l'alarme et l'alerte des secours extérieurs
- Exercice d'évacuation
- Repérage dans la société de tous les moyens de secours
- Exercices de départ de feu en milieu clos ou semi clos
- Exercice de mise en situation suite à un départ de feu
- Clôture de la formation

Objectifs :

- Être acteur de la prévention du risque incendie
- Adopter un comportement efficace face à un départ de feu
- Savoir organiser l'évacuation de l'établissement
- Comprendre les moyens de premiers secours : éclairage de sécurité, déclencheur manuel etc...



Programme de formation À l'évacuation

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation :

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter Mr Antoine Yvorra au plus tard 20 jours avant le début de la formation souhaité.

Par mail gestion@previsud.fr, par téléphone au **06-59-63-85-83** ou via le formulaire de contact.

Nous vous demanderons votre nom prénom et date de naissance ainsi qu'un moyen de contact

Modalités pédagogiques :

➤ Formation en présentiel

Apport théorique :

- Brainstorming
- Remus méninges
- Réflexion en divers groupes

Apport Pratiques :

- Exercices de mise en situation
- Démonstration
- Exposé du formateur
- Visite technique sécurité de l'établissement avec commentaire du formateur
- Exercice d'évacuation du groupe formé

Modalités Techniques :

Matériel utilisé pour la formation :

- Vidéoprojecteur, système de sonorisation, Paper-bord
- Machine à fumer
- Simulateur de départ de feu (poubelle, ordinateur etc...)
- Salle de formation, tables chaises, espaces adaptés dans l'entreprise ou l'organisme de formation pour des mises en situations
- Livrets memento
- Si pas de SSI une alarme de type 4 sera utilisée

Suivi et évaluation :

- Feuille d'émargement signée par demi-journée
- Evaluation formative tout au long de la formation
- Evaluation des acquis pratique lors des mises en situation
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Sanction :

- Certificat de réalisation

Intervenant dans la réalisation de l'action :

Formateur sapeur-pompier en activité sélectionné avec soin par « Previsud »

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Mr Yvorra Antoine par mail : gestion@previsud.fr

Tarifs :

Merci de contacter Mr Antoine Yvorra pour toute demande de devis par mail : gestion@previsud.fr, un devis vous sera établi en moins de 24 h.

Contact

Antoine Yvorra info@previsud.fr / 09-67-36-66-00